

CHARTRE D'ENGAGEMENT RECIPROQUE

Je ...Laurence Katchavenda , praticienne en
Hypnose m'engage à :

1. respecter la confidentialité de nos échanges et des informations partagées au cours des séances d'hypnose. Aucune information personnelle ne sera divulguée sans votre consentement explicite, sauf en cas de nécessité légale ou de préoccupation pour votre sécurité.
2. créer un environnement accueillant, exempt de jugement, où vous sentir en sécurité
pour explorer vos pensées, vos émotions et vos expériences personnelles.
3. vous offrir des services dans les domaines où je suis qualifiée, et à vous référer à d'autres professionnels si nécessaire.
4. obtenir votre consentement éclairé avant toute séance d'hypnose, en vous fournissant des informations complètes sur le processus, ses objectifs et ses implications potentielles. Vous pouvez à tout moment poser des questions et prendre des décisions éclairées concernant votre participation.
5. maintenir des frontières professionnelles claires avec vous.
6. mettre en œuvre les moyens à ma disposition pour satisfaire votre demande, à la condition que cette demande s'inscrive dans une démarche saine et qu'elle ne porte pas atteinte à votre intégrité physique ou psychologique ou à celle d'autres personnes.
7. I n t e r a g i r avec neutralité, bienveillance et positivité, et à orienter mes interventions vers des solutions pratiques et des objectifs précis. La thérapie ne sera pas prolongée inutilement. L'objectif de cet accompagnement est de développer votre conscience de vos ressources propres et de vous guider vers plus d'autonomie.

8. Attitude thérapeutique : L'hypnose constitue un outil thérapeutique puissant mais ne saurait en aucune manière se substituer à un traitement médical ou psychiatrique. Si vous êtes suivi pour une raison médicale, je vous conseille vivement d'informer votre médecin afin de vérifier que vous ne présentez pas de contre-indications à la pratique de l'hypnose.
9. vous guider vers le changement et l'autonomie. Vous êtes l'acteur principal de votre changement et votre engagement est déterminant.
10. Annoncer les tarifs préalablement à toute consultation, ils sont facilement accessibles en salle d'attente ou sur le site internet. Le règlement se fait par espèces, chèques ou virement.

En tant que personne engagée...dans ce processus, vous vous engagez à :

1. respecter les rendez-vous fixés et à m'informer en cas d'imprévu ou de nécessité d'annulation. Les rendez-vous annulés le jour-même sont dû.
2. être honnête et ouvert avec moi, en partageant vos expériences, vos pensées et vos émotions de manière authentique.
3. respecter mes limites professionnelles et à ne pas attendre de moi des services en dehors de mon champ de compétence.
4. participer activement à l'accompagnement et au processus d'hypnose, en suivant mes instructions et en exprimant vos besoins, vos préoccupations et vos objectif.

